

Participation citoyenne
Compte-rendu

Ma commune en marchant
Hénouville – Balade urbaine

Date de l'événement : **19 septembre 2026**
Lieu : Hénouville
Horaire : 10h00 – 12h00
Service porteur du projet : PP Austreberthe-Cailly - Déville-lès-Rouen
Animateurs : Julien CAMMAS – Camille HUE – Yannick MAURIZOT

Type d'événement :

☒ Balade urbaine

Cibles :

☒ Citoyens :
☒ Riverains :

Participant·es

Citoyen·nes :	Elu·es / agent·es :	Total
Hommes : 12 Femmes : 6:	Hommes : 3 Femmes : 1:	18

--- DESCRIPTION DE L'EVENEMENT ---

Contexte de l'événement :

La Métropole Rouen Normandie et la commune d'Hénouville lancent une démarche participative pour mieux comprendre les pratiques de mobilité au sein du village et identifier ensemble des solutions concrètes pour améliorer la circulation des piétons et des cyclistes dans le village.

Cette concertation s'inscrit dans une démarche plus large que souhaite mener la Métropole : un programme d'expérimentation dédié à la marchabilité et à l'amélioration du cadre de vie dans les petites communes de son territoire. L'objectif : rendre les déplacements du quotidien plus sûrs, plus agréables et plus accessibles, en particulier pour les trajets courts, souvent réalisables à pied.

Les retours des riverains de la commune permettront d'alimenter la réflexion métropolitaine sur les futurs investissements en matière de voirie et d'aménagement des espaces publics à Hénouville.

Objectifs de l'événement :

Deux balades urbaines (ou une seule en fonction des inscriptions) sont proposées pour observer avec les riverains les points de tension, comprendre les usages réels et partager un diagnostic commun sur le terrain.

Les retours des habitants permettront de contribuer aux réflexions de la Métropole concernant :

En participant, vous contribuez aux réflexions de la Métropole concernant :

- l'atteinte des objectifs du Plan de mobilités en favorisant la marche, le vélo et les mobilités actives ;
- un meilleur partage de l'espace public ;
- la sécurisation des trajets, notamment ceux des enfants vers l'école ;
- le repérage des secteurs à améliorer et les points noirs ;
- la planification des aménagements légers comme des transformations plus importantes selon les besoins identifiés.

Les points d'arrêts étaient les suivants :

Arrêt 1 : DEPART - le parking Pas d'aménagements spécifiques possibles
Arrêt 2 : Résidence des Tilleuls Réflexion sur les liens entre lotissements pour pouvoir couper à travers
Arrêt 3 : Route de Saint-Martin Aménagement récent par la Métropole : échanges pour savoir si ce type d'aménagement favorise les circulations douces ? Satisfaction des riverains ? Des automobilistes ?
Arrêt 4 : Voie verte Aménagement récent par la Métropole : échanges pour savoir si ce type d'aménagement favorise les circulations douces ? Satisfaction des riverains ?
Arrêt 5 : Grande rue Echanges libres puis test des scenarios envisagés : sens unique avec trottoir ou double sens
Arrêt 6 : ARRIVEE - Grande rue / rue de l'église Passage piéton
Retour au point de départ et conclusion

Compte-rendu

Les participants disposaient d'un livret sur lequel ils pouvaient indiquer leurs remarques :

- sur une carte, en plaçant des repères suivant les difficultés rencontrées
- par écrit, en expliquant le problème rencontré par tronçon
- à l'oral, en s'exprimant directement auprès des organisateurs

13 livrets ont ainsi été remplis.

Les freins identifiés sur la carte



La superposition des remarques laissées par les participants sur la carte montre une accumulation de difficultés sur les secteurs 1 et 5 :

- des problèmes de stationnement (V) mal maîtrisé lié au dépôt des enfants à l'école sur le secteur 1 (parking secteur salle des fêtes)
- quelques problèmes de vitesse route de Saint-Martin (3)
- un cumul de difficultés le long de la Grande rue : absence de trottoirs (indiquée 7 fois), vitesse (indiquée 6 fois), puis des difficultés pour circuler en vélo et des nuisances diverses

Les freins identifiés en commentaires libres et par oral

Les participants ont principalement exprimé des attentes en matière de **sécurisation des déplacements piétons et cyclables**, notamment autour des trajets scolaires : amélioration de la piste cyclable (marquage, protection, traversées sécurisées) et création de liaisons piétonnes plus directes. Ils soulignent également l'importance de l'aménagement de la Grande Rue, tout en restant vigilants sur ses impacts sur les déplacements quotidiens. Enfin, plusieurs habitants souhaitent que la réflexion soit élargie au secteur d'Hénouville Bord de Seine.

Compléter sur les remarques à l'oral

« Demande d'un marquage au sol sur la nouvelle piste cyclable/piétons

Une coupure piétonne pour passer de 5 à 1 serait appréciée et plus sécurisé pour rejoindre l'école

Aménagement de sécurité séparant la piste cyclable de la chaussée. En effet, une partie en est totalement dépourvue et la chaussée est limitée à 70km/h créant un sentiment d'insécurité notamment pour les jeunes enfants utilisant cette piste cyclable.

Passage clouté à créer à l'orme sur la piste cyclable

L'aménagement de la Grande rue est essentiel mais la rendre à sens unique peut rendre notre quotidien difficile.

Allons à Hénouville bord de Seine, il y a du travail aussi »

Remarques par tronçon

1 - Parking salle des fêtes

- Problème de circulation et stationnement près du portail de l'école maternelle (1)
- Trottoir étroit à cause de la haie mal entretenue (1)
- Beaucoup de circulation automobile lors des horaires d'école (1)

2 - Résidence des Tilleuls

- Haies à tailler (1)
- Trottoir trop petit pour passer en poussette mais pas de problème de sécurité (1)

3 - Route de Saint-Martin

- Très bel aménagement, création d'une portion de voie verte pour accéder à la forêt. (1)
- Réduire la limitation cabotterie/mairie (1)
- Haie des riverains (1)
- Passage piétons ? (1)
- Piste cyclable (1)
- Des ralentissements inefficaces (1)
- Haies Mr Bellamy à couper : empêchent le passage des piétons
- Limitation de vitesse à 30km/h (1)

4 - Arrêt voie verte

- Une portion de la voie verte n'est pas sécurisée alors que les voitures circulent à 70km/h. (1)
- Continuer la voie verte du rondpoint de Montigny vers la forêt route de Saint Martin (1)
- Haie des riverains

5 - Grande rue

- Création d'un réseau pluvial (1)
- Vitesse excessive (5)
- Enfouissement réseau
- Pas de sens unique (trop de contrainte et ne réduit pas la vitesse), privilégier des chicanes (1)
- Il manque un trottoir (6)
- Insécurité pour les piétons, cyclistes (2)
- Création d'un abri de bus pour protéger les collégiens de la pluie. (2)
- Eclairage public dysfonctionnel (1)
- Aménager avec une piste cyclable (2)
- Tout à faire (1)
- Travaux (1)
- Insécurité totale
- Pas de visibilité (1)
- Carrefour dangereux (1)
- Phasage travaux priorité entre carrefour église et bassin d'eau du lotissement (1)
- Passage piétons (1)

6 - Grande rue / rue de l'Eglise

- Eclairage entre le carrefour et l'arrêt de bus (1)
- Bus trop « gros » au vu du nombre de personne à l'intérieur n° 26 (1)

Synthèse des échanges

Les principaux enseignements de cette balade urbaine sont les suivants :

- **La Grande Rue apparaît comme le principal point noir du village**, en raison de l'absence de trottoirs sur plusieurs sections, de vitesses jugées excessives et d'un sentiment d'insécurité pour les piétons comme pour les cyclistes.
- **La sécurisation des trajets vers l'école constitue une attente forte**, avec des demandes de cheminements plus directs, de traversées sécurisées et d'une meilleure gestion de la circulation et du stationnement aux abords des établissements scolaires.
- **Les aménagements cyclables récents sont appréciés**, mais plusieurs améliorations sont souhaitées : marquage au sol, création de passages protégés et séparation plus marquée entre les usagers des mobilités actives et la circulation automobile sur certains tronçons.
- **La vitesse des véhicules reste une préoccupation récurrente**, notamment sur la Route de Saint-Martin et la Grande Rue.
- **L'entretien de l'espace public influence la pratique de la marche**, en particulier les haies qui réduisent la largeur utile des trottoirs et compliquent les déplacements.
- **Des aménagements complémentaires sont attendus** pour améliorer le confort des déplacements : éclairage public, arrêts de bus, passages piétons et continuité des cheminements.
- **Les habitants souhaitent une réflexion à l'échelle de toute la commune**, et non du seul centre-bourg, avec une attention particulière portée au secteur d'Hénouville Bord de Seine.

Conclusion et prochaines échéances

La Métropole et la ville d'Hénouville donne rendez-vous le 17 novembre 2026, en salle polyvalente à Hénouville, pour étudier les scenarios possibles d'aménagements qui seront soumis à arbitrages budgétaires.

